

CERTIFICAT D'ÉTUDES POLITIQUES (MOBILITÉ INTERNATIONALE)

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme université niv. form. bac

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

DOMAINE D'ÉTUDE : Sciences Politiques

Domaine : Droit et Sciences politiques

Objectifs

Le Certificat d'Etudes Politiques (CEP) est un diplôme d'établissement qui se prépare en une année universitaire et correspond à 60 crédits/ECTS. Il permet à des étudiants internationaux d'obtenir une certification de leurs études en France.

Il leur est proposé un programme pluridisciplinaire dans le domaine des sciences sociales. Il s'agit d'acquérir des méthodes de travail (notes de lecture, recherches bibliographiques, présentations orales) qui ont fait la réputation des Instituts d'Etudes Politiques français. Cette méthodologie est associée à l'étude large de questions d'intérêt général avec un accent tout particulier sur les problèmes économiques, politiques et sociaux contemporains. Ce programme est spécialement adapté à des étudiants qui souhaitent se familiariser avec les sciences politiques dans le cadre d'un séjour d'un an dans une université française.

ÉTABLISSEMENT(S)

Sciences Po Toulouse

LIEU(X) D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

Contenu de la formation

Le CEP est un parcours spécifique proposé aux étudiants en mobilité internationale, associant des enseignements spécifiques et les enseignements du Diplôme de l'IEP.

L'accès aux cours est libre, alors que l'accès aux enseignements de 4e et 5e années est restreint en raison d'un niveau de français jugé insuffisant ou à cause d'une capacité d'accueil limitée dans les séminaires et dans certains domaines de métiers.

Les étudiants obtiennent le CEP lorsqu'ils ont présenté des épreuves correspondant à un total de 60 ECTS et qu'ils ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Les mentions sont les mêmes que celles du Diplôme, soit : 10/20 = Passable, 12/20 = AB, 14/20 = Bien, 16/20 = Très bien

Semestre I

Enseignements spécifiques (11 ECTS)(obligatoires pour l'obtention du CEP - non obligatoires pour les étudiants qui ne souhaitent pas valider le CEP ou qui ne viennent qu'un semestre) :

Stage introductif de français - 15 h /3 ECTS

Cours de Français - 35 heures / 4 ECTS

Culture et civilisation françaises - 30 heures - 4 ECTS

Enseignements du diplôme (19 ECTS) à choisir parmi les cours de :

- 1ère année
- 2ème année
- 4ème année
- 5ème année

Les cours de 30h = 5 ECTS, les séminaires = 5 ECTS (numerus clausus de 5 étudiants dans les séminaires), les cours de 20h ou 24h = 4 ECTS

Possibilité de suivre un cours de langue vivante (= 3 ECTS) autre que le français

Les emplois du temps sont communiqués à la rentrée. Etant donné la très grande variété de choix proposée, il peut arriver que des cours choisis aient lieu en même temps. L'étudiant devra alors bien évidemment opter pour l'un ou l'autre cours.

Semestre II

Enseignements spécifiques (10 ECTS)(obligatoires pour l'obtention du CEP - non obligatoires pour les étudiants qui ne souhaitent pas valider le CEP ou qui ne viennent qu'un semestre) :

Cours de Français - 35 heures /4 ECTS

Institutions et vie politiques françaises - 30 heures de cours + 10 heures de méthodologie - 6 ECTS

Enseignements du diplôme (20 ECTS) à choisir parmi les cours de:

- 1ère année
- 2ème année
- 4ème année

Possibilité de suivre un cours de langue vivante (= 3 ECTS) autre que le français

Les emplois du temps sont communiqués à la rentrée. Etant donné la très grande variété de choix proposée, il peut arriver que des cours choisis aient lieu en même temps. L'étudiant devra alors bien évidemment opter pour l'un ou l'autre cours.

Condition d'accès

Formation(s) requise(s)

Peuvent poser leur candidature au CEP les titulaires d'un diplôme sanctionnant la fin des études secondaires avec au minimum un an d'études supérieures supplémentaires.

Inscription

Candidatures

Contact

HELENE BILLANGE

Helene.Caron@ut-capitole.fr

Contact scolarité

+33 5 61 11 02 66

cep@sciencespo-toulouse.fr